



## Constat amiable : Comment remplir le formulaire ?

*La prise en compte du bonus-malus ou CRM (Coefficient de réduction-majoration) conduit à majorer ou à réduire chaque année le montant de votre cotisation d'assurance auto. Découvrez son fonctionnement et apprenez à le calculer simplement.*

### 1. Quelques bons réflexes à suivre lors de l'accident de voiture

- Avant tout, prenez note du numéro d'immatriculation de l'autre voiture ainsi que le nom de son assureur, signalé sur la vignette verte de son pare-brise : un réflexe simple qui peut vous être utiles en cas de problème.
- Prenez l'initiative de fournir le constat amiable en ayant pris soin de préremplir votre partie : rubriques 6,7 et 8.
- Relevez les coordonnées des éventuels témoins et mentionnez-les sans la rubrique 5 du constat.

### 2. Comment bien remplir les rubriques importantes du constat amiable ?

*Le recto du document constitue la plus importante du constat. Il convient de remplir l'intégralité des rubriques en portant une attention particulière aux points suivants :*

- Encadré 12 – Circonstances : ne cochez que la/les case(s) correspond aux faits au moment de l'accident ; dans tous les cas, indiquez le nombre de cases cochées en bas de la colonne. Si aucune situation ne correspond, indiquez « 0 ».
- Encadré 13 – Croquis c'est un élément essentiel pour déterminer les responsabilités : attachez-y donc une importance particulière en matérialisant les véhicules au moment du choc, en indiquant le nom des rues, les éventuels feux tricolores et panneaux, les lignes au sol...
- Encadré 14 – Observations : faites ici part de vos remarques et commentaires ; en cas de désaccord ; précisez le motif de votre désaccord.

### Astuces

Pour bien cocher les cases de l'encadré 12, lisez chaque cas en commençant par « je... » : cela vous évite de confondre votre situation et celle de la voiture.

Exemple pour la case 1 : je...(j'étais) en stationnement à l'arrêt.

### 3. Des conseils à avoir en tête après un sinistre auto

- N'hésitez pas à compléter un constat amiable avec des photos, des lieux et des voitures impliqués.
- Relevez le numéro minéralogique de l'autre véhicule en cas de délit de fuite, ou de refus de remplir un constat amiable.
- Signez le constat seulement quand il est totalement rempli. En dehors du constat amiable ou d'un rapport de police, évitez de signer tout autre document.
- Respectez le délai d'envoi du constat amiable à votre assureur : dans les 5 jours ouvrés qui suivent l'accident.